

corrélations, tisser autour d'une œuvre, d'un auteur, d'un thème ou d'un genre littéraire, un réseau de connaissances spécifiques à une époque et définir des caractéristiques communes à travers les temps, concernant une thématique ou un domaine artistique particulier.

En outre, la fréquentation régulière d'œuvres artistiques permet à l'élève d'exprimer des émotions et d'émettre un jugement personnel. Il prend l'habitude de dire ce qu'il voit, ce qu'il ressent pour passer à l'analyse et à l'interprétation. Il acquiert un vocabulaire technique approprié aux domaines et aux thématiques artistiques. Il adopte ainsi une démarche de plus en plus autonome, approfondissant sa connaissance du monde et de soi.

Prenant en compte la dimension esthétique d'une œuvre littéraire, l'élève développe son goût pour la musicalité et la puissance émotionnelle de la langue et, par la lecture d'œuvres littéraires, il enrichit sa connaissance de l'histoire des arts.

VI-. Les technologies de l'information et de la communication (TICE)

L'enseignement du français au collège prend sa part dans l'apprentissage des TICE : il se saisit de ces outils dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son contenu disciplinaire propre.

Le professeur a recours au traitement de textes, qui permet une mise en situation particulière du texte, modifiant le rapport de l'élève à celui-ci, pour son élaboration, sa construction et sa présentation.

Une initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias est recommandée : l'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier des informations et à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles.

Programme de français du cycle d'observation (Classe de sixième)

Les objectifs et les principes de mise en œuvre des programmes sont développés dans le préambule auquel les professeurs devront se reporter pour organiser l'enseignement des domaines suivants.

I. L'étude de la langue

1. Grammaire

Les classes de mots

- le nom et ses déterminants : les articles indéfinis, définis ; les déterminants possessifs ; les déterminants démonstratifs ;
- le verbe, noyau de la phrase ;
- les pronoms substitués du nom : les pronoms personnels (leurs formes et leurs fonctions ; distinction entre *la, les* déterminants et pronoms) ; les pronoms possessifs ; les pronoms démonstratifs ;
- l'adjectif qualificatif : l'accord de l'adjectif avec le nom auquel il se rapporte.

Les fonctions grammaticales

- le sujet du verbe (le groupe nominal sujet et le pronom sujet) ;
- les compléments d'objet du verbe (direct, indirect, second) ;
- les groupes nominaux compléments circonstanciels : repérage du complément circonstanciel ; les compléments circonstanciels de temps, de moyen et de lieu ;
- les adjectifs qualificatifs épithètes ;
- l'attribut du sujet : distinction entre l'attribut et le COD.

L'analyse de la phrase

- la phrase verbale/non verbale ;
- les quatre types de phrase (déclarative, interrogative, injonctive, exclamative) ;
- la phrase simple/complexes.

La conjugaison du verbe

- l'infinitif et les trois groupes verbaux ;
- l'indicatif : étude systématique des temps simples, dont le conditionnel, et du passé composé.

Les valeurs des temps de l'indicatif

- le présent (présent d'actualité, présent de vérité générale, présent de narration) ;
- le futur ;

- le passé simple et l'imparfait (premier plan et arrière-plan, action ou état borné/non borné dans un récit).

2. Orthographe

Orthographe grammaticale

- les accords dans le groupe nominal (l'adjectif, le déterminant, le nom) ;
- l'accord simple sujet-verbe et sujet-attribut ;
- la morphologie du verbe à l'indicatif : 1°, 2° et 3° groupes, en lien avec les conjugaisons du programme (les verbes morphologiquement réguliers) ;
- les pluriels en *-aux*, *-eux*, *-oux* ;
- la ponctuation : points, virgule, guillemets, parenthèses, tirets.

Orthographe lexicale

- les signes auxiliaires : tréma, apostrophe, trait d'union ;
- l'accentuation de *e* ;
- majuscule ou minuscule ;
- chiffres ou lettres : chiffres romains, chiffres arabes.

Quelques homonymes ou paronymes

- distingués par l'accent : *à/a* ; *la/l'a/l'as/là* ; *mur/mûr*...
- autres homonymes ou paronymes : *et/est* ; *mais/mes* ; *on/ont* ; *ce/se* ; *ces/ses* ; *son/sont*...

3. Lexique

Domaines lexicaux

- vocabulaire concret et figuratif ;
- vocabulaire des émotions ;
- vocabulaire des religions ;
- vocabulaire des genres et registres littéraires (conte, récit).

Notions lexicales

- formation des mots : préfixation - suffixation - décomposition - dérivation - familles de mots - initiation à l'étymologie ;
- sens propre et sens figuré ;
- reprises et substituts du nom (en lien avec l'étude grammaticale des classes grammaticales : les noms et pronoms) ;
- synonymie - antonymie - paronymie.

Modalités de mise en œuvre

L'étude du lexique vise à enrichir le vocabulaire des élèves de façon cohérente et structurée à partir de réseaux de mots. On choisit des entrées lexicales en lien avec les lectures afin d'étudier les domaines et les notions indiqués ci-dessus.

En sixième, on privilégie les pôles suivants :

- la métamorphose,
- les attitudes et mouvements du corps,
- l'art de la narration,
- les jeux sur les mots et sur les sons.

II. La lecture

Parmi les œuvres indiquées ci-dessous, certaines constituent des références fondamentales car elles permettent l'appropriation de repères culturels communs ; les autres offrent des prolongements utiles.

Pour certaines œuvres, une version modernisée ou adaptation de qualité est recommandée ; un astérisque les signale.

1. Textes fondateurs

On choisira des extraits parmi les œuvres suivantes :

- *La Bible**, *L'Illiade**, *L'Odyssée**,
- des textes sur la fondation de Rome.

En complément, on pourra proposer aussi par exemple :

*Le récit de Gilgamesh**, des extraits des *Métamorphoses** d'Ovide, des pages des historiens grecs et latins.

2. Contes et récits merveilleux

On choisira au moins un conte parmi les œuvres suivantes :

- *Contes* de Charles Perrault, des frères Grimm, de Hans-Christian Andersen ;
- *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll ;
- « Comment Wang Fo fut sauvé » (dans les *Nouvelles Orientales*) de Marguerite Yourcenar ;
- *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry.

En complément, on pourra proposer aussi par exemple :

- des extraits des *Mille et Une Nuits* ;
- *Contes, Nouveaux contes d'Amadou Koumba* de Birago Diop.

3. Initiation à la poésie

On choisira :

- des poèmes en vers réguliers, poèmes en vers libres ou variés, calligrammes ou encore chansons, du Moyen Age au XXI^e siècle, pour faire découvrir la diversité des formes et motifs poétiques ;

- des *Fables* de Jean de La Fontaine (Livres I à VI).

4. Initiation au théâtre

- On lira, en lecture intégrale ou par extraits, une pièce choisie parmi les comédies des auteurs suivants :

Molière : par exemple *Le Médecin volant*, *L'Amour médecin*, *Le Médecin malgré lui*, *Le Sicilien ou l'amour peintre* ;

Eugène Labiche : par exemple *Un Chapeau de paille d'Italie*, *L'Affaire de la rue de Lourcine*, *Le Voyage de Monsieur Perrichon*.

- On pourra découvrir, à titre complémentaire, des auteurs du XX^e siècle à travers des extraits ou de courtes pièces, par exemple de Jean Tardieu, Roland Dubillard ou René de Obaldia.

5. Etude de l'image

L'approche de l'image est toujours mise en relation avec des pratiques de lecture, d'écriture ou d'oral. Elle est renforcée par l'initiation à l'histoire des arts.

La lecture de l'image a sa place en préparation, accompagnement, prolongement des textes et thèmes abordés durant l'année : en classe de sixième, on puise principalement dans l'iconographie très riche liée aux textes fondateurs et à leur représentation au fil des siècles. Des études d'images comparées sont aussi mises en place pour des épisodes tels que le jugement de Pâris, la chute de Troie, la rencontre des Sirènes ou encore la construction de la tour de Babel ; la confrontation des différentes versions d'un même sujet permet de faire réfléchir sur les intentions de l'artiste, sur la visée de l'œuvre.

On fait prendre conscience de l'existence de différents types d'images fixes et animées (tableaux, photographies, publicité, bandes dessinées, films...), ainsi que de leurs différentes fonctions. Parmi celles-ci, on privilégie la fonction narrative, pour laquelle les fresques, les polyptyques ou la bande dessinée, entre autres, fournissent des exemples.

En ce qui concerne les outils d'analyse, des entrées simples, aisées à mettre en œuvre, sont retenues pour la sixième : premières notions de cadrage, de composition, dont l'étude des plans.

III. L'expression écrite

L'écriture s'apprend : elle nécessite dès la sixième un enseignement rigoureux et un entraînement régulier.

1. Objectifs

L'objectif prioritaire à atteindre à la fin de la classe de sixième est la rédaction d'un texte narratif correct et cohérent d'une page environ.

L'élève doit d'abord être capable de copier un texte sans faute et de le présenter de manière lisible, avec une graphie claire et régulière. Il doit veiller à la correction de la langue, sans oublier celle de la ponctuation. Il apprend à organiser son texte en paragraphes et à ménager des alinéas.

En sixième, on privilégie la rédaction de textes narratifs dans lesquels l'élève exerce ses capacités d'invention. Il peut y insérer des descriptions et des dialogues.

2. Modalités de mise en œuvre

Le professeur saisit toutes les occasions pour susciter le goût et le plaisir d'écrire. Il fait prendre conscience à l'élève du rôle de l'écrit dans notre société. Il veille à varier les consignes, les modalités de mise en œuvre et les modes d'évaluation.

Pour développer les compétences d'écriture de l'élève, le professeur insiste sur la nécessité de se faire comprendre, de prendre en compte son destinataire et de s'adapter à la situation de communication définie par les consignes. Il incite au recours aux dictionnaires dans la phase d'écriture.

L'élève utilise régulièrement le brouillon, puisque c'est le lieu de la gestation et de l'organisation des idées. Il comprend ainsi la nécessité de revenir sur son propre travail afin de l'améliorer.

L'apprentissage de l'écriture passe par une pratique régulière : aussi, dès le début de l'année, l'élève prend-il l'habitude d'élaborer une trace écrite pour chaque séance, synthèse ou réinvestissement du travail effectué en classe.

A partir d'une recherche d'idées, guidée par le professeur ou librement menée, l'élève peut effectuer une exploration du langage, de ses ressources et de ses contraintes. En ce sens, l'apprentissage de l'écriture est étroitement lié à l'étude de la langue et s'appuie de façon rigoureuse sur l'étude du lexique et des structures grammaticales.

Les textes littéraires fournissent des modèles à imiter. On s'inspire fructueusement de leur structure (celle du conte ou de la fable par exemple), de la thématique qu'ils développent, de leur mise en mots. Cette observation est conduite lors de séances spécifiques distinctes des séances de lecture analytique.

Les élèves remettent une rédaction achevée au moins toutes les trois semaines. Ponctuellement, un devoir déjà rédigé peut donner lieu à une réécriture partielle et personnelle dans le but de son amélioration.

L'utilisation du traitement de textes peut apporter une aide précieuse dans les différentes étapes de la rédaction.

3. Travaux d'écriture

- récits rendant compte d'une expérience personnelle (l'élève peut éventuellement y exprimer sa propre appréciation, ses émotions et ses sensations) ;
- écrits en relation avec le programme de lecture : une courte fable, un conte ou une partie de conte, un épisode épique, une courte scène de théâtre ;
- textes favorisant l'expression poétique ;
- narrations à partir des œuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts ;
- écrits à partir de supports divers permettant de développer des qualités d'imagination (images, objets, documents audio-visuels).

Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'un conte.

IV. L'expression orale

En classe de sixième, l'apprentissage de l'oral vise prioritairement les objectifs suivants :

- identifier les différentes situations de communication orale et ce qu'elles impliquent ;
- s'exprimer de façon audible et compréhensible ;

- écouter et prendre en compte la parole d'autrui ;
- raconter une expérience (épisode vécu, lecture, film, visite ...).

On pratique régulièrement la lecture à haute voix et la récitation, en insistant sur la nécessaire mise en valeur du texte.

V. Histoire des arts

La priorité est accordée à l'Antiquité, le point d'appui étant assuré par les textes fondateurs qui incitent à mettre en valeur la thématique « Arts, mythes et religions ». C'est l'occasion de faire découvrir, en liaison avec la lecture des textes, des œuvres d'art antique et moderne, en mettant en valeur des sujets et des figures mythiques.

Certains textes appellent un regard sur le travail des illustrateurs, sur la représentation du texte théâtral ou sur la mise en relation de certaines œuvres avec leur adaptation à l'écran. L'écoute d'œuvres musicales peut aussi compléter l'étude littéraire de certaines œuvres.

Programme de français du cycle central (Classe de cinquième)

Les objectifs et les principes de mise en œuvre des programmes sont développés dans le préambule auquel les professeurs devront se reporter pour organiser l'enseignement des domaines suivants.

I. L'étude de la langue

1. Grammaire

Les classes de mots

- le nom et ses déterminants : les articles partitifs ;
- les adverbes : principaux emplois ; morphologie des adverbes suffixés en *-ment* ; adverbes de temps, de lieu, de manière ;
- les mots exprimant la négation (y compris la négation exceptive *ne...que*) ;
- les prépositions (introduisant un complément de verbe, de nom, d'adjectif, ou un complément circonstanciel) ;
- les conjonctions de coordination : entre deux mots ou groupes de mots, deux propositions de même nature ou de nature équivalente (du type : « *Un souriceau tout jeune, et qui n'avait rien vu...* ») et de même fonction ;
- les pronoms relatifs simples (mise en relation forme/fonction ; distinction du *que* relatif/conjonctif) ;

Les fonctions grammaticales

- le groupe nominal et ses expansions (complément du nom, relative, épithète) ;
- les groupes nominaux compléments circonstanciels de temps, cause, but ;
- le sujet inversé ;
- le complément d'agent.

L'analyse de la phrase

- la juxtaposition et la coordination ;
- la proposition subordonnée relative et la proposition subordonnée conjonctive introduite par *- que* (les distinguer, cas les plus simples) ;
- les propositions subordonnées circonstancielles de temps, de cause et de but.

La conjugaison

- l'indicatif : étude des temps composés (le passé antérieur, le plus que parfait, le futur antérieur) ; le conditionnel ;
- le subjonctif (présent et passé) : mémorisation du présent ; aperçu des temps du passé ; mémorisation de la 3^e personne du singulier de l'imparfait.
- l'impératif ;